DEC 05/2013

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUATORZIEME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 avril 2013 Enregistré à la Présidence du Sénat le 25 avril 2013

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Virement de crédits n° DEC 05/2013 - Section III - Commission - du budget général 2013



CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 17 avril 2013 (19.04) (OR. en)

8473/13

FIN 190

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: M. Janusz LEWANDOWSKI, Membre de la Commission européenne

Date de réception: 16 avril 2013

Destinataire: M. Brian HAYES, Président du Conseil de l'Union européenne

Objet: Virement de crédits n° DEC 05/2013 - Section III - Commission - du budget

général 2013

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC 05/2013.

Proposition de virement de crédits n° DEC 56/2012 à l'intérieur de la section III -Commission - du budget général pour l'exercice 2012

p.j.: DEC 05/2013

8473/13 sc 1 DG G II A **FR**

COMMISSION EUROPÉENNE



BRUXELLES, LE 15/04/2013

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2013 SECTION III - COMMISSION TITRES 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 05/2013

	EN	EUROS
ORIGINE DES CRÉDITS		
DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières		
ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CE	- 12 000 000
	СР	- 3 500 000
DESTINATION DES CRÉDITS		
AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, y compris l'aide aux personnes déracinées, l'aide alimentaire et la préparation aux catastrophes		
ARTICLE - 23 02 01 Aide humanitaire	CE	12 000 000
	CP	3 500 000

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Aide humanitaire

b) Données chiffrées à la date du 25/03/2013

		CE	СР
1A. 1B. 2.	Crédits de l'exercice (budget initial + BR) Crédits de l'exercice (AELE) Virements	560 551 000 0 0	512 545 722 0 0
3. 4.	Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2) Exécution des crédits définitifs de l'exercice	560 551 000 523 300 000	512 545 722 248 037 717
5. 6.	Crédits inutilisés/disponibles (3-4) Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	37 251 000 49 251 000	264 508 005 268 008 005
7.	Renforcement proposé	12 000 000	3 500 000
8.	Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	2,14%	0,68%
9.	Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 §1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a
c)	Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)		
		CE	СР
1. 2.	Crédits disponibles en début d'année Crédits disponibles à la date du 25/03/2013	147 052 145 445	129 073 0

d) Justification détaillée du renforcement

Taux d'exécution [(1-2)/1]

3.

Au 15 mars 2013, le taux d'exécution global des crédits inscrits sur la ligne de l'aide humanitaire était de 92,3 % pour les engagements et de 39,4 % pour les paiements.

1.09%

100.00%

Ce taux d'exécution élevé est conforme à la stratégie opérationnelle et à la planification budgétaire de 2013 établie par la Commission et présentée au groupe de travail «Aide humanitaire et aide alimentaire» (COHAFA) du Conseil. Sur la base de son évaluation des besoins humanitaires, la Commission détermine, pour les crises de longue durée, une dotation budgétaire préliminaire par pays et par région pour l'année à venir. S'agissant de l'exercice 2013, cette dotation budgétaire en faveur du Mali s'élève à 10 millions d'EUR pour l'aide humanitaire et à 10 millions d'EUR pour l'aide alimentaire. Conformément aux orientations du Conseil et du Parlement européen, au moins 15 % des crédits inscrits sur la ligne du budget opérationnel initial restent non alloués pour permettre de faire face à l'évolution des priorités et à de nouveaux besoins.

En appliquant cette méthodologie, le montant non alloué (réserve opérationnelle) du budget initialement affecté à l'aide humanitaire a été fixé à l'origine à 96 millions d'EUR (soit quelque 17 % du montant annuel). Jusqu'à la mi-mars, un montant de 59 millions d'EUR a été utilisé, essentiellement pour les crises survenues au Mali (22 millions d'EUR) et en Syrie (15 millions d'EUR) et pour faire face à d'autres crises et catastrophes touchant différents pays et régions (Nigeria, Philippines, République centrafricaine, Amérique centrale/Mexique, etc.). Un montant supplémentaire de 12 millions d'EUR a également été utilisé dans le contexte du plan de mise en œuvre humanitaire (HIP) pour la Corne de l'Afrique. Compte tenu de recettes réaffectées s'élevant à quelque 3 millions d'EUR, le solde de la réserve opérationnelle se réduit à 28 millions d'EUR à la mi-mars 2013.

L'ampleur des besoins au Mali dépasse l'objet de la réserve opérationnelle de l'aide humanitaire; il importe que la Commission conserve une capacité d'intervention suffisante pour pouvoir fournir une aide ultérieure dans le cas des multiples catastrophes de moindre ampleur et d'autres événements imprévus susceptibles de survenir d'ici à la fin de 2013. Le niveau de la réserve est déjà très faible (28 millions d'EUR) pour répondre aux besoins pendant le reste de l'année. À titre de comparaison, la réserve opérationnelle de l'aide humanitaire s'élevait, à la même période de 2012, à 68 millions d'EUR.

Le montant de 20 millions d'EUR initialement affecté au HIP 2013 pour le Mali a été intégralement programmé et 22 millions d'EUR supplémentaires ont été alloués à partir de la réserve opérationnelle. Ces montants sont manifestement insuffisants pour répondre aux besoins grandissants imputables à l'insécurité politique et au terrorisme ainsi qu'aux pénuries alimentaires qu'aggrave l'augmentation des prix des denrées alimentaires de base.

Un renforcement de 12 millions d'EUR est donc demandé, par prélèvement dans la réserve d'aide d'urgence.

Étant donné le niveau actuel des crédits de paiement inscrits sur la ligne de l'aide humanitaire, la Commission a limité sa demande à 3,5 millions d'EUR (soit environ un tiers du montant en engagements). Compte tenu de l'exécution et des possibilités de redéploiement plus tard dans l'année, il se peut que ce montant doive être complété ultérieurement.

La présente demande s'accompagne de deux autres demandes de virement (Sahel/Tchad et Syrie/réfugiés syriens) à partir de la réserve d'aide d'urgence, à la suite des modifications intervenues dans le règlement financier (article 29, paragraphe 2). La Commission présente ainsi une proposition séparée pour chaque action d'urgence.

Pour de plus amples informations sur l'utilisation des fonds et la situation humanitaire au Mali, veuillez consulter l'annexe.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 25/03/2013

D)	Definition of the date du Lordor Lotto	CE	СР
1A. 1B. 2.	Crédits de l'exercice (budget initial + BR) Crédits de l'exercice (AELE) Virements	264 115 000 0 0	80 000 000 0 0
3. 4.	Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2) Exécution des crédits définitifs de l'exercice	264 115 000 0	80 000 000 0
5. 6.	Crédits inutilisés/disponibles (3-4) Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	264 115 000 n/a	80 000 000 n/a
7.	Prélèvement proposé	12 000 000	3 500 000
8.	Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	4,54%	4,38%
9.	Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a
c)	Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)	CE	СР
1. 2.	Crédits disponibles en début d'année Crédits disponibles à la date du 25/03/2013	0 0	0

d) Justification détaillée du prélèvement

Taux d'exécution [(1-2)/1]

3.

La réserve d'aide d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins spécifiques d'aide à des pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget. Cette réserve sert en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi, le cas échéant, pour la gestion civile d'une crise et la protection civile (point 25 de l'accord interinstitutionnel signé le 17 mai 2006).

n/a

n/a

MALI

Key financial information		
Previous year: total amount in 2012 (Emergency Decision and Mali in the Humanitarian Implementation Plan (HIP) for Sahel 2012)	EUR 58 million	
Amount in the World Wide Decision 2013	EUR 20 million	
Additional (already approved) credits from the Operational		
Reserve from the 2013 Budget of which:		
Humanitarian Implementation Plan (revision)	EUR 22 million	
Emergency Decisions		
Additional credits from the Emergency Aid Reserve (EAR)		
Other EU Funding (Development cooperation, etc.)		
Other donors (source Financial Tracking Service (FTS) as of 06/03/2013)	EUR 51 096 364	

Additional needs (as of 14 March 2013)		
Total needs	EUR 12 million	
When are the credits needed	Now	
Breakdown by country (if applicable)	Not applicable	
Financed from	EAR	

Why do we need additional funding?

Since the start of the military intervention on 11th January 2013 in Northern Mali to resolve the political crisis in the country, the on-going military operations have expanded further north and facilitated access for humanitarian aid to more victims. This has vastly increased the humanitarian caseload with over 1 million people now accessible and in desperate need of assistance in the health, water, food and protection sectors. The initial EUR 20 million allocated in the 2013 Mali HIP have been quickly programmed and contracted and a further EUR 22 million have been allocated from the humanitarian aid budget operational reserve. Humanitarian aid needs continue increasing. Prior to their retreat from the main towns, jihadist groups looted cereal banks and health centres in numerous locations. Food insecurity has deteriorated further in particular by the closure of the Algerian border which has reduced commercial trade and market activity in northern regions of Mali. Fighting and the presence of improvised explosive devices have also disrupted commercial traffic along the main cereal supply routes to the north. Markets in general are under-stocked or closed. Prices have increased drastically (millet from 275 to 380 FCFA/kg; rice from 350 to 460 FCFA/kg; fuel from 600 to 1000 FCFA/litre).

The International Committee of the Red Cross (ICRC) and the World Food Program (WFP) are implementing a massive food assistance operation from January to October 2013, in response to the evolving situation. Both the WFP and the ICRC have already requested a major budget increase from the initial 2013 plan. The overall United Nations (UN) appeal for Mali has now risen to USD 386 million of which only 15% has been pledged (FTS).

Population movements, as a result of conflict following the military intervention, are being reported in all regions. The Office for Coordination of Humanitarian Affairs has reported 21 645 new refugees (as of 11 February). The International Organisation of Migration is reporting 15 715 additional internally displaced people (IDPs) from North to South and 2,309 from South to North. This brings the total number of IDPs to over 260 000 and the total number of refugees to date to over 170 000. However, information remains incomplete and not fully up to date due to insecurity and access constraints.

There are limited numbers of returns so far. Many IDPs have expressed willingness to return home but only when security conditions permit. This extra caseload of returning population will have to be included into ongoing projects that the Commission has been funding since the beginning of the crisis in northern regions. There are additional needs in the health, nutrition and food assistance sectors.

What for?

An additional amount of EUR 12 million will address additional needs linked to the consequences of the military intervention in Mali: up-scaling of existing projects, mainly in the health and nutrition sectors, will improve the response to the additional caseload expected with the return of IDPs and replacing stocks looted by jihadist before leaving (EUR 3 million). Food assistance interventions in the northern regions will be supported through the ICRC (EUR 5 million) and the WFP (EUR 2 million). Measures to strengthen humanitarian access to northern regions (transport, demining, civil-military coordination) will be supported with an amount of EUR 2 million.

Overview of existing and planned assistance

The EU Member States' contributions as encoded in the Commission's database Emergency and Disaster Response Information System (EDRIS) amount to EUR 51 096 million and are detailed below:

EU Member States to Mali as indicated in EDRIS ¹ 2012 - 2013		
Donor	Commitments in EDRIS Total (cash and in-kind	
Austria	EUR 1 700 000	
Belgium	EUR 450 000	
Czech Republic	EUR 277 200	
Denmark	EUR 1 782 327	
Estonia	EUR 50 000	
Finland	EUR 1 100 000	
France	EUR 3 654 573	
Germany	EUR 8 395 000	
Hungary	EUR 28 185	
Ireland	EUR 340 000	
Luxembourg	EUR 3 225 453	
Netherlands	EUR 8 041 864	
Poland	EUR 340 351	
Slovakia	EUR 20 000	
Spain	EUR 2 064 676	
Sweden	EUR 4 503 109	
United Kingdom	EUR 15 123 626	
Total Member States	EUR 51 096 364	

¹ EDRIS – European Disaster Response Information System